

Vu des Etats-Unis : justice au service d'associations ennemies de la liberté



Chers Pierre et Pascal, patriotes courageux contre vents et marées d'associations gavées de subventions et d'une justice à leurs bottes, votre détermination et votre persévérance méritent

notre respect Le couperet est tombé. Non content d'entériner le jugement rendu contre vous en première instance, le juge d'appel a aggravé la peine, les poursuivants, pour ce juge, ne recevant sans doute qu'une manne infime et insuffisante prélevée sur la participation fiscale de la population, méritaient bien un gros chèque à verser par ces patriotes arrogants pour n'avoir dit que la vérité, rien que la vérité. C'est ainsi que les choses se passent désormais au sein de l'hexagone. Criez sur toute autre religion ou autre organisation et, à part quelques jérémiades de fidèles par courriels, les choses se calmeraient bien vite. Mais dites quelque chose, sans le moindre mensonge, sur la religion d'amour, de paix et de tolérance, et ce sera le haro d'une association ou d'une autre au moyen d'une plainte, suivie d'une convocation devant un tribunal dont le juge est peut-être membre du syndicat de la magistrature, ce fameux syndicat qui s'est fait connaître par son mur des cons. Alors c'est la condamnation assurée et il faut faire appel pour que JUSTICE soit rendue. Hélas pour vous Pierre et Pascal, dans votre cas, le juge d'appel, fidèle admirateur de la bien-pensance, ayant une idée toute personnelle de la justice, a enfoncé le clou d'un coup de maillet particulièrement brutal. Comme bien d'autres amis sur ce site, je vous exprime mon soutien moral le plus sincère face à cette terrible épreuve. Nos chemins ne se rencontreront vraisemblablement jamais, compte tenu de l'éloignement, mais le cœur y est, n'en doutez pas. Pourvoi en Cassation ou non, il va falloir commencer à casquer. Il est évident que les caisses de RL n'ont pas la capacité de faire face et, sans doute, l'arrière pensée du juge était-elle d'en finir une bonne fois avec ce site dont le patriotisme gêne la poursuite de la politique gouvernementale, malgré les claques successives des récentes élections municipales et européennes. Pas de changement à la ligne tracée par des gouvernants qui savent mieux que le peuple et, dans la foulée, adoption de la réforme pénale par la majorité PS et la participation de la soi-disant opposition UMP (avec quelques petits amendements sans grandes conséquences). Mais, mesdames et messieurs de la

magistrature, Pierre, Pascal et de nombreux autres patriotes ne baisseront pas les bras et le site RL va continuer le cri de la liberté d'expression sans désespérer. Pour cela, amis lecteurs, il va falloir casser la tirelire et contribuer aussi peu que ce soit, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières. L'argent ira, avec notre dégoût, aux poursuivants au profit desquels les juges ont tranché, mais RL pourra continuer une lutte indispensable et déterminée. Mes moyens personnels sont modestes. Retraité et travaillant encore pour joindre les deux bouts, à l'exemple de Philippe Legrand qui a écrit dans un autre article : « Je me prive d'un resto pour aider Riposte Laïque » (<http://ripostelaique.com/je-me-prive-dun-resto-pour-aider-riposte-laique.html>), je vais me priver d'un petit plaisir ou d'un autre et envoyer mon humble participation. Philippe Legrand, dans son article, a fait un petit calcul pour imaginer ce que chacun de nous devrait adresser à RL pour faire face à la condamnation et permettre à ce site de continuer la lutte indispensable qui, n'en doutez pas, nous permettra de recouvrer nos libertés, dont celle de la libre expression qui n'aurait JAMAIS due être mise en cause. Philippe, vous ne m'en voudrez pas de reprendre ici le paragraphe de conclusion de votre article, après quoi, je vais sortir mon carnet de chèque et envoyer ma contribution. « Amis résistants, montrons aux islamophiles, aux islamo-collabos et à leurs amis censeurs combien est forte notre détermination! Vive RL, vive la République! » **Jack Pointeau Breton de naissance, Texan d'adoption**